

A des degrés divers, tous les services du Ministère, tant au pays qu'à l'étranger, oeuvrent de plus en plus dans un domaine qui ne cesse de s'étendre: celui des affaires publiques.

L'intérêt que le Ministère porte aux affaires publiques reflète l'importance que prend l'opinion publique nationale et internationale dans la réalisation des objectifs de la politique étrangère. Lorsque l'on traite avec des pays à gouvernement représentatif, il faut se souvenir que l'attitude de certaines couches de leur population peut déterminer la tournure des événements. D'ailleurs, dans les sociétés fermées elles-mêmes, le gouvernement est relativement sensible à l'opinion publique, tant nationale qu'internationale. En outre, les attitudes formées à l'étranger peuvent avoir une incidence au Canada. Le programme des affaires publiques du Ministère a donc pour objet de faire le pont entre, d'une part, les Canadiens et leur gouvernement et, d'autre part, les étrangers, pour assurer une meilleure compréhension des visées et des attitudes canadiennes.

L'atmosphère dans laquelle le Canada conduit ses relations avec l'étranger a profondément changé ces dernières années et, dans le secteur des affaires publiques, les représentants du Canada à l'étranger doivent faire montre de beaucoup de doigté et de compétence. En 1977, la communauté internationale a accordé considérablement d'attention au Canada, en raison surtout de son actualité politique et économique. Chaque jour, un grand nombre de missions ont dû expliquer le fonctionnement du système de gouvernement tel qu'il est appliqué au Canada, en soulignant les particularités et les objectifs.

En 1977, on s'est surtout efforcé de donner davantage de rigueur à la programmation des affaires publiques en adaptant systématiquement les activités aux objectifs des missions, en collaborant plus étroitement avec les ministères fédéraux et provinciaux et les groupes intéressés, en instaurant un programme de formation en matière d'affaires publiques à l'intention du personnel du Service extérieur et des employés recrutés sur place et en assurant aux missions un meilleur service en ce

qui concerne l'envoi de documents d'orientation et de référence. Autant que faire se peut, on a tenu les citoyens et les organisations privées du Canada au fait des activités du Ministère dans l'espoir de mettre les questions de politique étrangère davantage à leur portée.

Pendant l'année, grâce à des programmes d'échanges culturels et universitaires, le Ministère a continué de favoriser une compréhension réciproque entre le Canada et certains pays étrangers. Il a aussi cherché à répandre dans le monde l'esprit créateur et le savoir canadiens, tant pour la valeur intrinsèque de leurs réalisations que pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans la promotion à long terme des objectifs de la politique étrangère.